



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3885

Texte de la question

CELLULES JEUNES -QUARTIERS-ENTREPRISES

M. le président. La parole est à Mme Cécile Dumoulin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Mme Cécile Dumoulin. Madame la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative, depuis plusieurs années, ce Gouvernement mène une politique volontariste afin de réduire les inégalités territoriales, notamment à travers la politique de la ville.

Élue de Mantes-la-Jolie, je peux témoigner devant vous des effets positifs de l'action de l'ANRU, des contrats urbains de cohésion sociale et des zones franches urbaines. Toutefois le chômage, notamment le chômage des jeunes, frappe plus durement les quartiers défavorisés, en raison d'une qualification parfois insuffisante et des obstacles pour passer la barrière du recrutement. On peut également citer les difficultés rencontrées pour trouver des stages en entreprise. Face à cette situation, il est de notre responsabilité de continuer de faire plus pour ceux qui ont moins.

Pour votre part, madame la secrétaire d'État, vous avez souhaité vous mobiliser pour les jeunes. C'est pourquoi vous êtes venue, lundi dernier, dans ma circonscription, au Val Fourré, accompagnée du ministre de l'intérieur, Claude Guéant (*Exclamations sur plusieurs bancs du groupe SRC*),...

M. Jean Glavany. Depuis, tout va bien ?

Mme Cécile Dumoulin. ... pour installer une cellule " jeunes, quartiers, entreprises ".

Vous avez réuni autour de la table le préfet, des entreprises nationales comme EDF, AXA, Suez ou Renault, des fondations, l'éducation nationale, la mission locale, mais aussi des associations. Tous devront se mobiliser afin de trouver des solutions et d'assurer un suivi personnalisé.

De cette initiative, les jeunes de ce quartier, qui se trouvent souvent dans des situations diverses - jeunes au parcours chaotiques, jeunes peu qualifiés, mais aussi jeunes diplômés -, attendent énormément. Vous les avez rencontrés, vous avez entendu leurs témoignages. Ils sont conscients que leur intégration dans la société passe par l'emploi. Ils sont conscients aussi que leurs difficultés sociales restent un frein réel pour accéder aux réseaux professionnels qui sont des tremplins pour l'emploi.

Madame la secrétaire d'État, pouvez-vous nous expliquer en quoi ce dispositif constitue une réponse pour l'accès à un emploi et un espoir pour tous ces jeunes ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Jeannette Bougrab, secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative*. Madame Cécile Dumoulin, il y a ceux qui parlent de l'égalité des chances, et il y a ceux qui la mettent en oeuvre au quotidien. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Marc Dolez. Et l'égalité des droits ?

Mme Jeannette Bougrab, *secrétaire d'État*. Internat d'excellence, école de la deuxième chance, établissement public d'insertion de la défense, cordées de la réussite, développement sans précédent de l'apprentissage : telles sont les actions concrètes de Nicolas Sarkozy et du gouvernement de François Fillon.

Il faut aller encore plus loin et être encore plus ingénieux pour lutter contre le fléau du chômage des jeunes, en particulier dans les quartiers populaires. C'est pourquoi, après l'avoir fait à Asnières-Gennevilliers, à Sevran et à Marseille, nous avons installé lundi, dans votre circonscription, avec Claude Guéant (*Exclamations sur plusieurs*

bancs du groupe SRC), une cellule jeunes, entreprises et quartiers, dans le quartier du Val fourré.

Madame la députée, je tiens à souligner votre dévouement permanent auprès de ces jeunes (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP*), car c'est bien au niveau local, au niveau du quartier, que nous devons agir pour identifier ceux d'entre eux, diplômés ou non, qui sont éloignés de l'emploi. Nous devons mener une action toute particulière auprès des diplômés, ceux qui ont fait plus d'effort que les autres et qui se retrouvent aujourd'hui au chômage faute de réseau.

Le dispositif des cellules jeunes, quartiers et entreprises est simple. Il permet de réunir autour de la table les entreprises présentes localement à Mantes-la-Jolie, les clubs sportifs, comme le Stade français et le PSG, les fondations d'entreprises, les associations, les partenaires de l'emploi, comme la mission locale de la commune, afin de trouver une solution spécifique à chacun des jeunes, diplômés ou non, à la recherche d'un emploi.

Nous sommes donc loin des promesses démagogiques du parti socialiste (*Vives protestations sur les bancs du groupe SRC*) qui ne propose que des emplois d'avenir...

M. le président. Madame la secrétaire d'État, je vous remercie.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3885

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 janvier 2012